



## ASSEMBLEE GENERALE DU 27 Juin 2012

### 35<sup>èmes</sup> RENCONTRES DE CHERBOURG OCTEVILLE

L'assemblée est composée de 83 adhérents présents et de 29 qui ont donné pouvoir. Le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer conformément aux statuts de l'association.

#### INTERVENTION DU PRESIDENT DE L'ANCCAS

Le Président ouvre la séance en remerciant Isabelle VATINEL et son équipe pour son implication dans la préparation des journées de CHERBOURG. Il présente les excuses des anciens présidents, G Braud, P Rysman et G Collay et retransmet leurs encouragements. Il excuse l'absence de certains administrateurs, L Fonck, S de Vals, Y Massart, F Fougère et F Leduc à qui il transmet ses souhaits de prompt rétablissement.

Il évoque le souvenir de notre collègue et ami Yves CAMPER, membre de notre association et du Conseil d'Administration depuis de longues années, décédé durant l'année 2011. Sa famille a déposé une plainte contre sa collectivité employeur, et les collègues qui le fréquentaient peuvent, s'ils ont des éléments particuliers, se mettre en rapport avec la famille.

#### RAPPORT FINANCIER

Isabelle VATINEL présente les comptes de l'association

<b>LES RECETTES 2011 :</b>	<b>39 368 €</b>
Groupe Chèque Déjeuner, MNT, GMF :	26 800 €
Cotisations adhérents :	10 864 €
Reliquat rencontres 2010 :	1 704 €
<b>LES DEPENSES 2011 :</b>	<b>14 992,39 €</b>
Dont :	
Délégation UNCCAS Guadeloupe :	2 100 €
ESAT reprographie :	1 765,17 €
Frais postaux :	885,27 €
CCAS Tours (mise à disposition) :	4 500 €
Hébergement, réception, repas :	1 870,49 €
Assurance :	757,15 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2011 :</b>	<b>+ 24 375,61 €</b>

LES 34èmes RENCONTRES A VITRE	
<b>LES RECETTES :</b>	<b>53 490 €</b>
Les exposants :	23 800 €
Les congressistes :	29 690 €
<b>LES DEPENSES :</b>	<b>39 894,72 €</b>
Location et aménagement de la salle	4 169,83 €
Supports de com	3 328,47 €
Fournitures diverses	544 €
Cadeaux congressistes	2 500 €
Affranchissements	2 359,52 €
Restauration	17 860 €
Animations	5 658,38 €
Transports	1 293,16 €
Hôtellerie	356,04 €
Frais divers	1 825,32 €
<b>LE RESULTAT :</b>	<b>13 595,28 €</b>

<b>RESULTAT GLOBAL 2011 :</b> (rencontres + ANCCAS)	<b>+ 37 970,89 €</b>
TRESORERIE	
Disponibilité bancaire L.C.L. au 31/12/2011	
Compte courant :	25 070,57 €
Compte congrès :	24 860,61 €
Livret A :	67 807,87 €
Compte sur titre (FCP écureuil) :	19 609,45 €
<b>TOTAL TRESORERIE :</b>	<b>+ 137 348,50 €</b>

Au vu de ces résultats, il est proposé d'affecter prioritairement les moyens de l'association à

- une dotation régionale à disposition de chaque délégué, et sous le contrôle de la trésorière nationale, afin de promouvoir le réseau. (organisations de journée, prise en charge de salles, de frais de déplacement...)
- au développement des moyens de communication de l'association (création de plaquettes, tracts, banderolle pour le stand de l'ANCCAS...)

Certains collègues font état de la nécessité d'une présence plus importante d'un permanent au sein de l'association. La situation de R VANDEWEGUE ne permet pas d'augmenter le

niveau de sa mise à disposition, par contre il est possible de trouver dans le réseau une autre personne qui aurait la disponibilité et les compétences, en matière de communication par exemple.

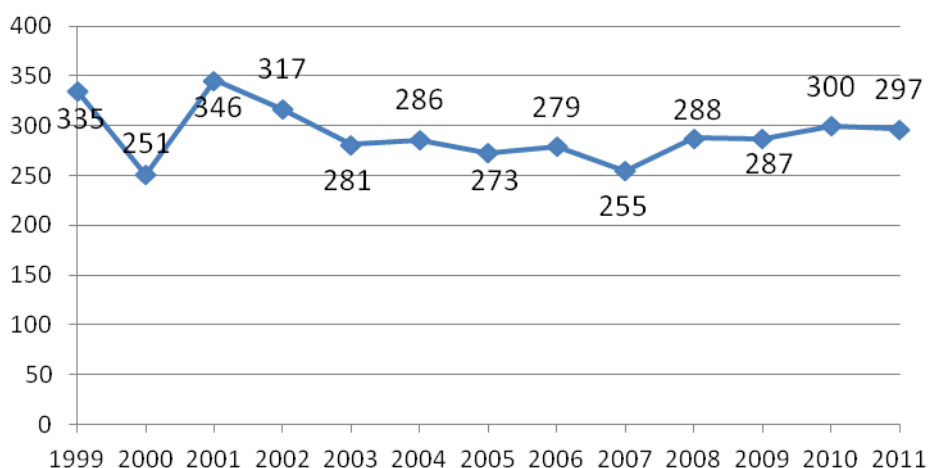
A la demande d'I VATINEL, les comptes seront désormais contrôlés par un expert comptable, dès l'exercice 2012.

Ces bilans sont approuvés à l'unanimité, et le Président remercie la trésorière pour son travail.

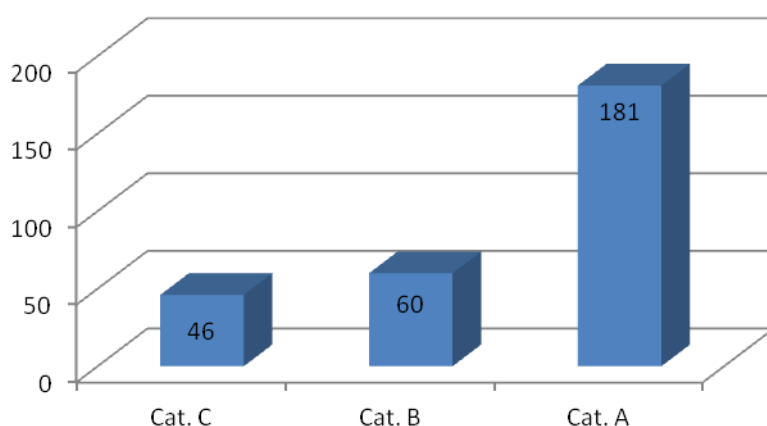
## RAPPORT MORAL

Le Président fait le point sur les adhésions 2012. Il constate que malgré les nombreuses relances, le nombre augmente peu. Au 25 juin l'ANCCAS compte 307 adhérents soit une légère évolution par rapport à 2011 (297).

### Evolution du nombre d'adhérents



### Adhérents par catégorie

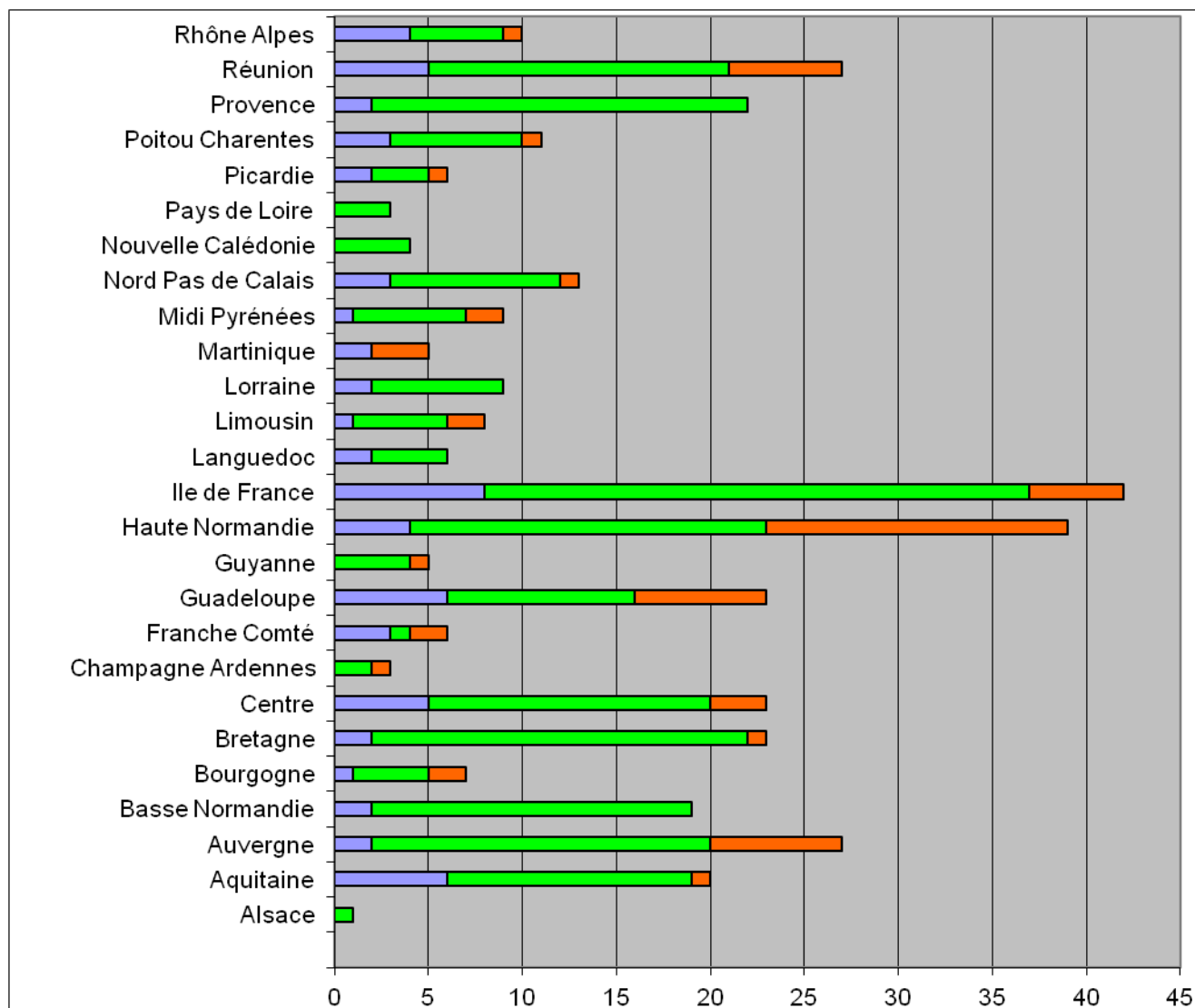


NB : Le nombre indiqué dans la catégorie C inclut les retraités

M CABRIT précise que le dynamisme des régions est très lié à la présence et à l'activité des délégués. Sur le tableau ci-dessous on constate qu'il y a encore trop de régions

sans délégué, et pour lesquelles le nombre d'adhérents a tendance à diminuer. Il note que la région Haute Normandie et sa déléguée K LEBOUVIER ont fait un excellent travail de terrain, puisque 16 nouvelles adhésions ont été enregistrées en 2011.

D'une manière générale l'association perd environ 20 % de ses adhérents chaque année (retraite, mouvements divers, non renouvellement de la cotisation...) qui sont compensés, jusqu'à présent, par l'arrivée de nouveaux.



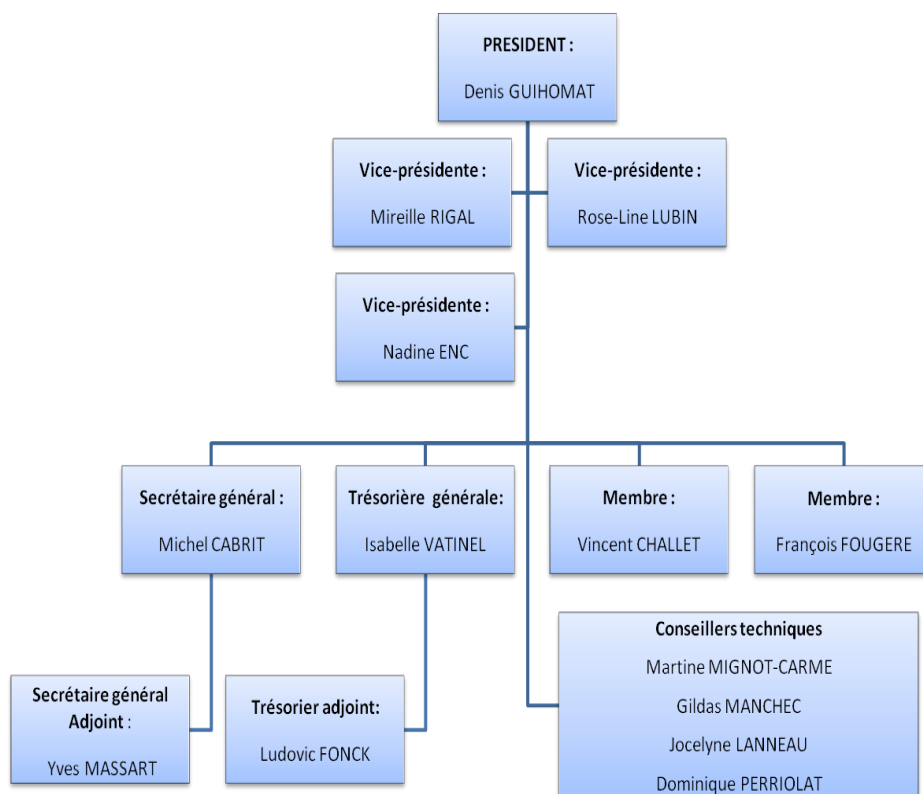
### COTISATIONS 2013

L'AG décide de maintenir le taux actuel des adhésions à savoir :

- 22 € pour les retraités et les catégories C
- 32 € pour les catégories B
- 42 € pour les catégories A

Compte tenu des modifications qui vont être apportées au contrat d'assurance de protection juridique, il sera extrêmement important d'être à jour de sa cotisation au 1<sup>er</sup> Janvier, étant précisé que la cotisation couvre une année civile (1<sup>er</sup> janvier/31 décembre). Pour ce faire, la campagne d'adhésion 2013, va être avancée au dernier trimestre 2012.

## FONCTIONNEMENT DU CA ET DU BUREAU



### LE COLLEGE REGIONAL

**Alsace :** VACANT

**Aquitaine :** Françoise BESNARD

**Auvergne :** Vincent CHALLET

**Basse Normandie :** Chantal HUE

**Bourgogne :** VACANT

**Bretagne :** François FOUGERE

**Centre :** Catherine POULAIN

**Champagne Ardennes :** VACANT

**Paris IDF :** Nadine ENC

**Franche Comté :** VACANT

**Haute Normandie :** Karine LEBOUVIER

**Languedoc Roussillon :** VACANT

**Limousin :** Annie HENRY

**Lorraine :** Françoise LEDUC

**Midi Pyrénées :** VACANT

**Nord Pas de Calais :** Ludovic FONCK

**Pays de Loire :** VACANT

**Picardie :** VACANT

**Poitou Charentes :** Pascale RICAUD

**PACA :** Sylvie DE VALS

**Rhône Alpes :** Yves MASSART

**Guadeloupe :** Rose-Line LUBIN

**Martinique :** VACANT

**Guyane :** Myriam KEREL

**Réunion :** Jacques LOMBARDIE

### LE COLLEGE NATIONAL (9 membres)

Denis GUIHOMAT ( CCAS de Tours)

Michel CABRIT (CCAS de Clermont-Ferrand)

Jean Denis GUIBERT (CCAS de VITRE)

Isabelle VATINEL (CCAS de Cherbourg-Octeville)

Sylvie DURREMBERGER (CCAS de St AUBIN les ELBEUF)

Mireille RIGAL (CCAS d'Albi)

Marc Henri GARNIER (CCAS de Martigues)

D GUIHOMAT précise qu'il est possible de disposer de conseillers techniques en nombre plus important, et que les bonnes volontés sont les bienvenues.

## ELECTIONS AU COLLEGE NATIONAL

Le collège national comprend 9 membres. Deux sièges sont vacants suite à des mouvements, et deux autres sont à renouveler (M RIGAL et M CABRIT).

- M RIGAL et M CABRIT sont candidats à leur propre succession
- Deux autres collègues ont fait acte de candidature : G MANCHEC du CCAS de Besançon et N ZAEPFEL du CCAS de St Laurent du Maroni

L'Assemblée Générale élit ces quatre membres à l'unanimité.

## ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

### Vie de l'association

- Le Conseil d'Administration s'est réuni à 6 reprises depuis l'Assemblée Générale de 2011
- Départs en retraite de Marie Odette TURE et de Jean Yves LE PERSON
- Départ de Rodolphe DUMOULIN
- Arrivée de Pascale RICAUD comme Déléguée de la région Poitou Charentes
- Participation à la délégation de l'UNCCAS en Guadeloupe du 29 novembre au 4 décembre 2011

### Travaux du CA

- Newsletter hebdomadaire en partenariat avec la Gazette Santé Sociale
- Nouveau site internet en développement (présentation par le Groupe Moniteur)
- Nouveau logo de l'ANCCAS
- Amélioration de la lettre d'information de l'ANCCAS
- Positionnement sur les problèmes statutaires des agents de la filière médico-sociale et communication à la DGCL
- Positionnement sur la proposition de loi du sénateur DOLIGE
- Négociation avec la GMF pour le renforcement du contrat de protection juridique (intervention de la GMF)
- Point avec la société JVS pour faire évoluer le progiciel de gestion de l'action sociale

### Les représentations extérieures

#### **Représentation au CA de l'UNCCAS :**

- Denis GUIHOMAT                      - François FOUGERE
- Françoise LEDUC                      - Rose-Line LUBIN
- Gildas MANCHEC                      - Mireille RIGAL
- Rodolphe DUMOULIN puis Isabelle VATINEL

- ▶ Préparation et répartition des interventions au CA de l'UNCCAS

**Représentation à ELISAN :**  
R. DUMOULIN puis G. MANCHEC

**Représentation au congrès du Syndicat National des Directeurs Généraux :** F. FOUGERE

**Représentation au Conseil Supérieur du Travail Social :**  
Mireille RIGAL

### **LES PARTENARIATS**

- Accueil des représentants des partenaires de l'ANCCAS (GMF, MNT, Groupe Chèque Déjeuner) dans les réunions régionales
- Relais et diffusion des actions de communication (ex : décret sur la participation des employeurs publics à la protection sociale complémentaire du personnel)
- Renouvellement des conventions avec le Groupe Chèque Déjeuner et la GMF (renouvellement tacite avec la MNT)

### **LES DELEGATIONS REGIONALES**

- Partenariat entre l'Université de la Réunion et la délégation régionale de l'ANCCAS
- Organisation d'une journée sur l'évolution des services de maintien à domicile en Haute Normandie
- Création d'un groupement de fédérations en Auvergne (modèle GR 31) autour de la problématique des personnes âgées
- Réunions régionales et accueil des représentants des partenaires de l'ANCCAS (GMF, MNT, Groupe Chèque Déjeuner)

### **JOURNEES 2013**

Les journées 2013 se dérouleront à Besançon les 5, 6 et 7 juin. Le projet présenté par notre collègue récemment arrivé au CCAS, G MANCHEC, a été retenu par le CA. L'AG entérine ce choix.

## INTERVENTIONS EXTERIEURES

### Intervention de Madame Patricia GICQUEL, Chef de projet Web au sein du Groupe Moniteur

Le CA a confié au groupe Moniteur le soin de retravailler l'architecture du site de l'association. Il s'agit de posséder un site plus ergonomique, qui permette aux personnes extérieures de découvrir le rôle de l'ANCCAS, et aux adhérents d'échanger et de trouver des informations au sein d'un espace sécurisé.

Il est notamment prévu de créer des rubriques : actualité, infos pratiques, forum de discussion, rapports publiés, agenda et rdv, l'annuaire des membres, les Lettres... Le nouveau site devrait être en fonctionnement en octobre 2012.

Dans le cadre de ce partenariat, la news letter Gazette Santé Social qui est diffusée le lundi, offre un espace à l'ANCCAS. Cette coopération est opérationnelle depuis quelques semaines.

### Intervention de Monsieur Gilles GARBE, directeur commercial à l'Association de Protection juridique de la GMF

Les membres du CA sont régulièrement interpellés par des collègues qui éprouvent des difficultés dans leur travail. Les événements survenus en 2011 et évoqués dans le propos introductif du Président démontrent qu'il y a lieu pour les adhérents de posséder les moyens d'être écoutés et éventuellement défendus.

L'assurance, qui couvrait jusqu'à présent le seul risque pénal est désormais étendue :

- à une assistance psychologique destinée à apporter une écoute et un soutien moral via un entretien téléphonique
- la prise en charge d'un suivi psychologique
- une assistance, une défense et une prise en charge dans le cas d'une procédure disciplinaire
- une défense dans le cas d'accident ou de maladie professionnelle
- la défense de l'adhérent dans le cas de violences subies, de diffamation, de dénonciation calomnieuse ou d'injures publiques
- l'assureur prendra en charge le recours ou la plainte déposés pour harcèlement moral au travail

Outre l'assistance psychologique l'assurance prend en charge les frais de procédure et d'avocat selon un barème défini au contrat. Il est précisé, que pour bénéficier de ces garanties l'adhérent doit être à jour de ses cotisations au 1<sup>er</sup> janvier de l'année.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Cherbourg Octeville, le 27 juin 2012